



27 mai 2013 – Cette année, la Journée mondiale sans tabac a pour thème l'interdiction globale de la publicité, de la promotion et du parrainage des produits du tabac. Depuis des dizaines d'années, le marketing parvient à stimuler la consommation et les ventes de n'importe quel produit ou presque, mais l'industrie du tabac persiste à nier cette évidence. Elle prétend qu'il n'incite en rien les fumeurs à fumer davantage et n'encourage pas les non-fumeurs à commencer. Elle affirme qu'il ne s'agit que de l'expression de la saine concurrence entre les entreprises, dont le seul but est de persuader les fumeurs de changer de marque de cigarettes.

Le tabac tue près de 6 millions de personnes par an. D'ici à 2030, le tabagisme fera plus de 8 millions de victimes par an et plus de 80 % de ces décès, que l'on peut éviter, surviendront dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Il est démontré que l'interdiction globale aide à réduire la consommation de tabac et à contrer la nature trompeuse des campagnes commerciales en faveur du tabac, l'incapacité de l'industrie du tabac à s'auto-réglementer de manière efficace et l'inefficacité des interdictions partielles.

Seulement 6 des 23 pays de la Région sont complètement protégés de l'exposition aux tactiques de publicité, de promotion et de parrainage utilisées par l'industrie du tabac. Les données montrent que, dans la Région, 15 % des jeunes âgés de 13 à 15 ans possèdent un objet sur lequel figure le logo d'une société de l'industrie du tabac ou une autre marque de cigarettes et que les représentants de ces entreprises ont offert des cigarettes à 9 % de ces enfants.

La publicité, la promotion et le parrainage des produits du tabac sont indispensables à l'industrie pour garantir sa visibilité, se développer et accroître son influence politique. Depuis longtemps, l'industrie recourt à ces tactiques pour glorifier ces produits mortels et faire en sorte qu'il soit impossible de les associer à la maladie, aux incapacités et à la mortalité précoce qui peuvent accompagner leur consommation.

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, l'OMS appelle les gouvernements, les parlementaires ainsi que les partenaires locaux, nationaux et internationaux à appliquer l'interdiction globale de la publicité, de la promotion et du partenariat :

- en mettant en œuvre l'article 13 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et les directives y afférentes ;
- en contrecarrant les efforts déployés par l'industrie du tabac pour saper la lutte antitabac ;
- en prenant toutes les mesures possibles pour lutter contre la publicité directe et indirecte.

[Journée mondiale sans tabac 2013](#)

[Communiqué de presse](#) (en anglais)

Saturday 17th of May 2025 05:03:41 PM